

ATELIER COLLECTIF - 90 MINUTES POUR CRÉER MA MICRO-ENTREPRISE mardi 25 Février 2020 - Atelier - CCI Entreprises, Mauguio

En 90 minutes, vous réalisez vos formalités d'immatriculation et vous avez un panorama des principes généraux du statut de micro-entrepreneur. Un traitement accéléré et prioritaire de votre formalité.



PUBLIC CONCERNÉ

- Personnes ayant un projet de création-reprise d'entreprise
 - Salariés
 - Demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minima sociaux
 - Etudiants
- (Selon l'avancement du projet)



OBJECTIFS

Réaliser votre formalité d'immatriculation en micro-entrepreneur. Remplir l'imprimé spécifique et vérifier les pièces justificatives.
Présenter les principes généraux du micro-entrepreneur : les règles comptables et fiscales de ce statut (seuil de chiffres d'affaires, pourcentages des cotisations sociales, abattement forfaitaire pour le calcul de l'impôt sur le revenu...).

A l'issue de l'atelier (48 à 72 heures), vous recevrez par e-mail votre récépissé d'enregistrement / votre numéro de SIREN.

Il appartient au Greffe du Tribunal de Commerce de contrôler la régularité juridique du dossier.



COÛT

70 euros net sans TVA.
Un moyen simple, rapide et sûr d'immatriculer votre micro-entreprise.



INFORMATIONS PRATIQUES

- Date : mardi 25 février 2020 de 09h00 à 10h30
- Lieu : CCI Entreprises - Zone aéroportuaire Montpellier-Méditerranée
- **La participation est payante et l'inscription est obligatoire**

Contact : Centre de Formalités des Entreprises de la CCI Hérault
Tél. 04 99 515 213
cfe@herault.cci.fr